



## MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

### AVIS PUBLIC

#### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Conformément à l'article 956 du code municipal, avis public est donné à l'effet que la séance au cours de laquelle le budget pour l'exercice financier 2023 et le Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 seront adoptés se tiendra le **mardi 6 décembre 2022 à 19 h.**

Les citoyennes et citoyens sont invités à assister à cette séance, au cours de laquelle les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le Programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À CHERTSEY CE 28<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2022.

Monique Picard  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Monique Picard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité et en avoir affiché une copie à l'endroit désigné par le conseil, le 28<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2022, entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 28<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2022.

Monique Picard  
Directrice générale et greffière-trésorière